

COLLOQUE NATIONAL 2020



VENDREDI 31 JANVIER 2020
9 h 30 à 16 h 45

Auditorium de la Banque Française Mutualiste | 56 - 60 rue de la Glacière | 75013 Paris
Métro : Glacière

DG de communes, DG d'intercommunalité, Co-responsables de la fabrique des politiques territoriales

Depuis quelques années, de nouveaux types de synergies se sont développés entre les directeurs généraux d'intercommunalité et leurs confrères des communes pour répondre à un impératif : celui de faire face, « en se serrant les coudes », à une séquence particulièrement intense de bouleversements institutionnels et de « stress territorial ».

Si l'heure est encore au réglage, la perspective des prochaines élections locales pourrait enrayer cette belle dynamique en favorisant, pour un temps au moins, un retour à des postures plus distancées.

C'est précisément avec l'ambition de prévenir toute tentation de repli sur soi que le SNDGCT et l'ADGCF organisent conjointement ce colloque dont l'objectif est de poser, sans tabou, la question des conditions d'émergence d'un bloc local plus intégré, plus cohérent et donc plus efficient pour le citoyen-usager.



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE



SNDGCT

SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Inscription obligatoire avant le 20 janvier 2020 sur www.adgcf.fr

GRATUIT POUR LES ADHÉRENTS

VENDREDI 31 JANVIER 2020

9 h 30 à 16 h 45

Auditorium de la Banque Française Mutualiste | 56 - 60 rue de la Glacière | 75013 Paris

Métro : Glacière

● 9 h 30 | Accueil café

Ouverture **Pascal FORTOUL**, président de l'ADGCF et **Stéphane PINTRE**, président du SNDGCT.

> **Animation de la journée** : **Élodie KUCHCINSKI**, DGS de la commune de Vendin-le-Vieil, **Philippe LEMAIRE**, DGS de la Communauté d'agglomération SICOVAL.

● 10 h 15 | Je t'aime moi non plus : les mutations du « couple » DG d'intercommunalité / DG de communes

> **Intervenant** : **Jérôme GROLLEAU**, sociologue, consultant.

Les temps changent. Si au cours du processus de construction de la dynamique communautaire, les managers intercommunaux ont composé avec leurs pairs communaux dont les intérêts pouvaient diverger (et notamment celui de la ville-centre), ils animent aujourd'hui de plus en plus à leurs côtés des processus de co-production administrative. Cette mutation des rapports entre DG semble s'être imposée d'elle-même, sous la double contrainte de la raréfaction des ressources financières et de la mise en œuvre des textes relatifs à la réforme territoriale.

● 11 h 15 | « Collectifs de DG » : quelles valeurs ajoutées potentielles pour l'utilisateur ?

> **Intervenants** : **Françoise HOTTIN**, DGA, Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, **Nadège PLANCHEMAULT**, DGS de la commune de Sucé sur Erdre, **David PETIT**, directeur de la mutualisation et de la coordination, Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, **Guillaume CRETON**, DGS de la ville de Wingles.

Plus ou moins formalisés et sophistiqués, les modes de co-élaboration des services publics locaux et de co-pilotage du changement tendent à se consolider. Selon les contextes, les cadres de coopération et de mise en réseau des compétences entre intercommunalités et communes peuvent être territorialisés, thématiques, constitués sur de pures logiques de projet... Quels sont les avantages et les fragilités de ces schémas de coopération entre administrations du bloc local ?

> **Table ronde** avec la participation du **Club des prospectivistes**.

● 12 h 30 | Déjeuner

● 14 h 00 | Administration Locale Partagée : rêve organisationnel... ou cauchemar technocratique ?

Instituer l'intercommunalité comme l'employeur unique de tous les agents publics du bloc local ? Certains territoires ont franchi le Rubicon. À l'aune de ces premières expériences, comment jauger de l'objectif de rationalisation, de renforcement de l'efficacité des organisations territoriales et d'économies d'échelle portés par le principe de l'administration locale partagée ?

> **Intervenant** : **Mathieu CHARTRON**, consultant, cabinet Agora.

> **Discutant** : **Patrice GIROT**, DGS, Communauté d'agglomération Plaine Vallée.

● 15 h 15 | Schéma « traditionnel » de coopération intercommunale, communes nouvelles ou communes-communautés : comment allier la stratégie et l'opérationnel au service de l'efficacité territoriale ?

> **Intervenants** : **Domitien DETRIE**, DGS de la Communauté d'agglomération du Muretain, **Anne PITHON**, DGS de Sèvremoine commune nouvelle.

La dynamique des communes nouvelles bouscule le fonctionnement du bloc local et réinterroge la relation entre communes et intercommunalité. Certaines configurations territoriales inédites autorisent en effet la rétrocession des compétences dites de « proximité » aux municipalités tandis que les communautés se recentrent sur leur vocation stratégique initiale en matière d'aménagement et de développement. Dit autrement, aux communes reviendrait la relation à l'habitant et, aux intercommunalités, la relation au territoire.

> **Table ronde** avec la participation du **Club des prospectivistes**.

● 16 h 30 | Conclusion

Dominique GARNIER, secrétaire national délégué aux Ressources Humaines, ADGCF, **Emmanuel GROS**, vice-président fonctions de direction générale et management, SNDGCT.

● 16 h 45 | Fin du colloque